

tenait évagré? Personne, ni l'Égypte, ni Ambroise lui-même. Flavien refusa donc de se rendre à Capoue (1); en désespoir de cause, Ambroise, préjugeant l'avis du pape, demanda à Théophile d'Alexandrie et à son évêque de prendre l'affaire en mains (2).

Un concile se réunit, en 392 vraisemblablement, à Césarée de Palestine (3); lecture y fut donnée des décisions de Capoue et d'une lettre du pape Sirice insistant sur l'observation des règles établies à Nicée. Dès lors, le jugement était fixé : on ne reconnut qu'un seul évêque d'Antioche, « le religieux évêque Flavien ». L'Occident ne ratifia que quelques années plus tard.

(1) Ambroise, ep. 56 : « Non habet quod urgeat Evagrius, et habet quod metuat Flavianus, ideoque refugit examen...; solum exire Flavianus... solum exors Flavianus... qui nec imperialibus decretis, nec sacerdotum conventui presentiam faciat sui. »

(2) Ambroise (ep. cit.) parlant du pape : « ... quoniam praesumimus ea te [Théophile, à qui la lettre est adressée] indicaturum, quae etiam illi displicere nequeant. »

(3) Ce concile n'est connu que par un extrait d'une lettre de Sévère d'Antioche (éd. Bacons, *Select letters*, p. 223-234), tiré de l'oubli par CAVALLERA (op. cit., p. 286). Théophile avait été invité à présider l'assemblée, mais les devoirs de sa charge ne lui permirent pas de quitter Alexandrie à ce moment-là.

CHAPITRE III

DU SECOND AU TROISIÈME CONCILE

Les événements qui se sont déroulés à Antioche et dans les églises du diocèse d'Orient depuis l'ordination de Paulin par Lucifer de Cagliari jusqu'à l'époque où nous voici arrivés méritent d'être, un instant, repris dans un coup d'œil d'ensemble. Durant ces trente années, de 362 à 392, la route a été préparée à un schisme autrement important et de conséquences beaucoup plus graves que celui d'Antioche : la rupture du front orthodoxe en Orient.

On a vu durant ces trente années que domine la haute figure de Méléce s'aggraver entre l'Orient et l'Occident un malentendu dont les premiers symptômes étaient déjà apparus à Nicée. Il est évident que les préoccupations n'étaient pas les mêmes de côté et d'autre; on ne parlait pas la même langue, qu'il s'agisse de l'idiome lui-même ou du vocabulaire théologique approprié aux personnes divines. Premier fait.

Deuxième fait. L'Occident a été long à entendre et à comprendre la plainte des Orientaux, à saisir la violence et les ravages de l'arianisme mitigé; il a découragé un moment les efforts de s. Basile; il n'a jamais eu un mot pour Méléce. Bien au contraire, — et malgré les avis réitérés de Basile, — après avoir installé Paulin, il l'a soutenu jusqu'au bout de son existence; il a envoyé évagré dont il n'était pas sans connaître les tendances, peut-on croire légitimement; il a prêté l'oreille à Vital, le disciple d'Apollinaire; il a tardé à condamner Timothée de Beyrouth, ou du moins à faire connaître sa réprobation; il a accueilli Maxime honteusement chassé de Constantinople; il a mis près de vingt ans à reconnaître Flavien et l'on put se demander, un instant, s'il ne le mettait pas sur le même pied qu'évagré, bien que celui-ci fût élu contre les canons.

Troisième fait, étroitement lié aux deux précédents et fournissant l'explication du second. Alexandrie est devenue peu à peu le vicariat de l'Occident, sa liaison avec le reste de l'église d'Orient. Saint Athanase avait droit, certes, à remplir un rôle de cette importance; la fermeté de sa doctrine et la trempe de son caractère, les épreuves qu'il avait subies pour la foi dès le lendemain du concile de Nicée et jusqu'à sa

mort, lui conféraient un prestige et une autorité uniques. Mais comment expliquer qu'une blessure d'amour-propre l'ait rendu insensible aux lamentations de saint Basile, qu'il n'ait secondé qu'avec mollesse et presque avec défiance le plan d'action que Basile lui soumettait dès le lendemain de son élection? Il était fatal qu'il se considérât comme le fondé de pouvoir de l'église romaine en Orient et que Rome le regardât ainsi; au surplus, tant que dura Valens, Alexandrie était la seule voie de communication à peu près libre entre les deux parties de l'empire. Ses successeurs, ses deux frères d'abord, — Pierre et Timothée, — n'avaient pas les mêmes qualités, mais ils héritèrent de sa situation. Or Pierre calomniait à Rome des gens sans défense et exilés comme lui, Eusèbe de Samosate et Mélece; Timothée soutenait Paulin.

Il y avait pour l'union des orthodoxes en Orient un péril alexandrin; et quand les Pères du concile de Constantinople donnèrent à l'évêque de la nouvelle Rome la seconde place de la hiérarchie catholique après le pape, quand ils prescrivirent à l'évêque d'Alexandrie de borner sa sollicitude aux Egyptiens, nul doute qu'ils entendirent mettre un arrêt aux ingérences ou aux prétentions d'Alexandrie.

A vrai dire, l'Occident ne se soucia guère des décisions de 381, puisque ce fut encore à l'évêque d'Alexandrie qu'échut l'honneur d'être désigné à la présidence du concile de Césarée de 392 qui devait régler la question d'Antioche selon les décisions de Nicée. Théophile s'excusa. Il avait de bonnes raisons; mais, à vrai dire, que serait-il venu faire à Césarée? Le pape avait marqué la ligne du débat, Évagre n'avait pas de partisans en Égypte, Flavien était soutenu par l'épiscopat d'Orient.

Théophile allait bientôt montrer quel cas il faisait des canons de Constantinople et des autres. Mais avant d'afficher son ambition, il se prêta à l'union des églises d'Orient de concert avec ses collègues de Constantinople et d'Antioche. C'est ainsi que nous le trouvons à Constantinople en 394 avec trois de ses suffragants pour juger une compétition d'évêques autour du siège de Bosra (1). Bientôt après, l'affaire de l'origénisme lui permettait d'intervenir à Jérusalem et d'exercer sa médiation (2); vers la même époque, il demandait à Flavien de recevoir dans sa communion les clercs ordonnés par

(1) Six évêques du patriarcat y assistèrent : Flavien, Phalère de Tarse, Lucius de Hiérapolis, Eplidius de Laodicée, Bizzos de Séleucie, Théodore de Mopueste.

(2) Cf. Duchesne, *Hist. anc. de l'Église*, III, p. 38-51; l'événement se passa en 397.

Évagre et de résorber de cette manière la fin du schisme (1). La mansuétude de Théophile n'a pas laissé d'autres souvenirs à l'histoire.

En 398, Nectaire de Constantinople disparaissait. Théophile tenta de faire élire à sa place un moine de Nitrie déjà octogénaire, Isidore. La cour écarta ce candidat et appela d'Antioche l'ancien disciple de Mélece et le bras droit de Flavien, le prêtre Jean; le clergé et le peuple l'éurent d'enthousiasme, Théophile assista à sa consécration. Aussitôt installé, Jean Chrysostome — car c'est ainsi que son nom fut rapidement honoré — envoya au pape des lettres de communion, en même temps que Flavien lui adressait une délégation présidée par Acace de Bérée (2). Pour la première fois depuis longtemps, les églises d'Orient et d'Occident se trouvaient unies.

Jean était un homme éloquent et un saint; il ne tarda pas à dénoncer les abus et les défaillances, les vices et les injustices; il se préoccupa de réduire à néant ce qui pouvait subsister encore, malgré la législation des empereurs précédents, des organisations ariennes à l'intérieur de Constantinople. L'enthousiasme qui avait accueilli Chrysostome lors de ses premiers sermons fléchit bientôt pour faire place à des protestations, et une opposition s'organisa. Des évêques syriens — Acace de Bérée, Sévérien de Gabala, Antiochus de Ptolémaïs — qui préféraient les abords de la cour à l'évangélisation de leurs diocèses, se mirent dans la coterie. En 401, la position de Chrysostome était devenue malaisée à tenir.

C'est alors qu'arrivèrent à la capitale des moines de Nitrie persécutés par Théophile. Sans les admettre à la communion, le patriarche leur donna un asile. Les moines purent obtenir que leur procès serait jugé, après enquête, par les préfets du prétoire et que Théophile aurait à comparaître devant Jean. Ce qui advint est connu : l'accusé devint l'accusateur; entouré d'une vingtaine d'évêques égyptiens et des évêques syriens, il fit condamner Jean; le 20 juin 404, celui-ci partait en exil vers l'Anti-Taurus (3). A sa place, on installa un de ses adversaires, Arsace, le frère de Nectaire.

Flavien n'avait rien pu pour la défense de Chrysostome et l'épiscopat d'Orient était divisé à son sujet (4). Quand Flavien mourut

(1) Lettre 6 de Sévère d'Antioche (Brooks, *op. cit.*, p. 302-304; cf. CAVALLERA, p. 290-292); probablement en 398, au début du pontificat d'Anastase. Flavien se montra bien disposé à l'égard de ces malheureux clercs (SOZOMÈNE, V, 1.).

(2) THÉODORETT, *Hist. eccl.*, V, 9.

(3) Pour le détail, voir DUCHESNE, *op. cit.*, p. 88-90.

(4) En plus des trois syriens déjà nommés se trouvaient les évêques de Tarse (vraisemblablement Phalère, le successeur de Diodore), d'Égée, de Césarée de Palestine.

presque centenaire, le 26 septembre 404, les opposants firent acclamer par surprise et installèrent à Antioche un homme de leur bord, Porphyre, qui dura dix ans environ. La persécution s'abattit une fois de plus sur les chrétiens d'Orient à la suite d'une loi du 18 novembre 404 interdisant les églises à qui n'acceptait pas la communion des trois patriarches Arsace, Théophile et Porphyre; des évêques furent chassés de leur siège ou gardés à vue (1).

Jean Chrysostome en avait appelé à Rome et le pape Innocent, mis en possession des pièces du procès, cassa la sentence rendue contre lui en même temps qu'il ordonnait à Théophile de se présenter devant un concile. Peine perdue, Théophile ne bougea pas; bien plus, des mesures furent prises pour éloigner Chrysostome de toute relation avec le monde civilisé; il mourut tandis qu'on le transférait vers les régions désolées du Pont-Euxin, à l'extrémité de l'empire. Durant ce temps, Porphyre sévissait contre ses partisans (2).

L'arrivée de Théodose II au pouvoir amena une détente. Le nouveau patriarche de Constantinople, Atticus, se montra moins rigoureux à l'égard des Johannites que ne l'avait été Arsace. Théophile mourut en 412. Alexandre, qui remplaça Porphyre à Antioche, était un homme pacifique; il fut assez heureux pour persuader aux partisans de Paulin et d'Évagre qu'il y avait encore de la place dans la grande église pour les accueillir dignement, s'en fut les chercher avec son clergé et les amena processionnellement au chant des cantiques (3). Il rétablit dans les diptyques le nom de Chrysostome effacé par Porphyre.

Théodote, qui lui succéda, tenta de les rayer à nouveau, mais dut se rétracter; il fit de louables efforts pour ramener les Apollinaristes au bercail, mais ne réussit qu'à moitié (4).

On voit combien fut relative cette paix d'un demi-siècle entre la mort de Méléce et le début des grandes controverses christologiques, où s'épuisèrent les chrétiens de Syrie jusqu'au moment où les atteignit et les submergea le ravage de l'Islam. Pour accorder la suite du

(1) Cyriaque d'Emèse fut relégué à Palmyre; Elpidius de Laodicée et Pappus maintenus aux arrêts durant trois années (*P. G.*, XLVII, 71). Pappus, dont nous ignorons le siège, avait commis le crime de porter à Rome la plainte de Jean.

(2) Cf. *P. G.*, XLVII, 56. Il devait trouver que sa victime entretenait une correspondance trop suivie avec ses compatriotes et qu'il s'intéressait trop à la Syrie.

(3) Théonoret, *Hist. eccl.*, V, 35. Il resta cependant un groupe d'eustathiens irréductibles; les derniers se réunirent à l'église au moment du retour des cendres d'Eustathe à Antioche sous le patriarchat de Calandion.

(4) Théonoret, V, 37.

récit avec ce qui précède, arrêtons-nous un moment dans le pays. Et d'abord voyons à quelles difficultés se heurtaient l'évangélisation et le progrès des idées chrétiennes durant l'époque que nous avons parcourue, depuis le triomphe de Constantin.

Cet immense pays fut de tout temps un carrefour où pullulèrent les fermentations religieuses. De même que le sondage d'un *tell*, depuis sa surface apparente jusqu'au roc, donne une idée des civilisations qui se superposent les unes aux autres, à travers des siècles et presque des millénaires, durant lesquels on bâtit par-dessus ce qui existait déjà sans rien détruire; de même que l'histoire des Syriens — comme celle des Sémites, en général, — est une accumulation de documents sans souci de discrimination ou de classement; de même en va-t-il pour la suite des systèmes religieux et leur pénétration, car il est plus juste de parler de suite, d'amalgames ou de syncrétismes, que de renouvellements originaux. A l'idée religieuse, dans le sens le plus pur du mot, se mêla toujours quelque perversité due au voisinage ou à la survivance de pratiques occultes; en pleine période chrétienne, au VI^e siècle, la démonologie, la sorcellerie, la magie, des rites cruels existaient encore; des blocs ethniques — le pays des Alaouites, par exemple — ne furent peut-être jamais évangélisés.

Il est curieux que la plus ancienne inscription « chrétienne » de Syrie qui nous soit connue appartienne à une secte (1). Les dispositions prises par Constantin contre les édifices du culte païen amenèrent la fermeture ou la destruction de temples à Égée, Aphka, Ba'albeck, mais non point, comme on serait tenté de le croire, la ruine du paganisme. En 326, les fidèles du dieu Aumos lui dédiaient une grange à Agraina (2); en 329, les gens d'Arné ornaient un temple de Zeus (3); on a vu (4) quel succès valut à Julien sa tentative de restauration païenne; en 367-8, dans un coin de Syrie où le christianisme était pourtant implanté, on réparait le temple de Zeus Koryphaïos (5); en 369, la mention de « chrétien » était encore gravée sur une

(1) Synagogue marcionite de Deir'Ali, de l'année 318-9 (WADD. 2558; cf. HARNACK, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1915, p. 746 ss.); le marcionisme avait encore des partisans dans les environs de Cyr vers la fin du IV^e s. (THÉONORÉ, *Hist. eccl.*, V, 31).

(2) M. DUNAND, *Le musée de Soueïda* n° 163; Agraina est aujourd'hui Loubbein, dans le Lejâjâ.

(3) Fossey, *BCH.*, 1897, p. 63 (n° 73).

(4) Cf. dessus, p. 18.

(5) El-Hošn (JALABERT-MOUTRAZ 652).

tombe (1); en 389, dans le Hauran, on bâtissait encore un temple au dieu Théandrites (2).

La présence d'évêques syriens aux conciles ou synodes durant tout le iv^e siècle montrerait à elle seule que la propagande chrétienne était allée de l'Isaurie aux bords de la Mer Morte; tout ce que nous avons pu raconter jusqu'à maintenant témoigne hautement du zèle des missionnaires. L'épigraphie vient confirmer ces données empruntées aux textes littéraires; elle nous permet de suivre année par année la prise de possession de toute la contrée par l'évangile (3).

C'est principalement durant les cinquante années qui ont suivi la mort de Méléce que la Syrie a donné la mesure de sa valeur intellectuelle et montré la haute qualité de sa doctrine théologique. C'est grâce à des hommes comme Diodore de Tarse, Jean Chrysostome et Théodore de Mopsueste qu'Antioche a conservé et tient encore une place dans la mémoire de beaucoup; sans eux, l'école d'Antioche ne serait guère qu'un souvenir inconsistent. N'oublions pas dans quelles circonstances ils ont vécu, à quels adversaires ils durent s'opposer; l'arianisme était encore vivace, l'apollinarisme disséquait et mutilait la personne du Christ, l'origénisme dissolvait dans l'allégorie les données scripturaires. Il s'agissait pour les Antiochiens, en plein combat de doctrines et souvent dans la persécution, au sein des commissions de personnes, dans une atmosphère alourdie par les soupçons, sans aucun soutien des grandes églises d'Égypte ou d'Occident, de tenir tête aux rejets de l'arianisme, de ne pas laisser entamer l'essence du christianisme, — qui est la réalité de l'Incarnation, — de sauver la lettre même de l'Écriture. Qu'il y ait eu quelque pointe d'exagération dans leurs tendances ou dans leurs propos, qu'ils aient donné prise à des critiques, on ne le conteste pas. Mais on ne saurait désormais concéder plus. Si un homme mal préparé à la rigoureuse discussion théologique a jeté malencontreusement le nom de l'un d'eux dans un débat qu'il n'était pas en mesure de conduire, si l'arrogance ou la polémique ont vu là une occasion d'intervenir, l'école d'Antioche n'en peut être tenue pour responsable. Mais ceci appartient déjà à un autre chapitre.

(1) A Kokanaya (JAL.-Mour. 598).

(2) A Awwas (W. Ab. 2046).

(3) Environ quatre-vingts inscriptions chrétiennes entre 334-335 (Tetanissos) et 439-431 (Selunyé). On trouvera ci-dessous (p. 313-316) une liste des inscriptions chrétiennes de Syrie rangées par ordre chronologique.

Avant d'entamer ce chapitre, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil sur la géographie du patriarcat d'Antioche; d'autant moins inutile qu'il est à la veille de perdre ses suffragants de Palestine et que certains événements qui vont se dérouler sont étroitement liés à des affaires de circonscriptions ecclésiastiques.

Civilement et militairement, tout le territoire qui nous intéresse fait partie de l'immense diocèse d'Orient et ne formait à l'origine qu'une seule province, celle de Syrie; quand Trajan eut mis fin au royaume de Nabatène, en 106, une nouvelle province fut créée, celle d'Arabie, avec Bosra pour chef-lieu. — Quelques années plus tard, le même Trajan reculait les frontières de l'empire jusqu'au Tigre et tout le pays situé entre Euphrate et Tigre devenait la province de Mésopotamie, avec Édesse pour chef-lieu. — La Palestine ne fut pas érigée en province; seulement, après l'écrasement de la révolte de Barchokéba, en 135, elle fit partie du gouvernement de Syrie-Palentine. — Les provinces de Phénicie et de Coelésie furent créées à même la Syrie aux alentours de 195 (4).

Les « éparchies » ou provinces ecclésiastiques se constituèrent à l'intérieur des provinces politiques; Antioche y fut, de fait, toujours regardée comme l'église-mère. Les signatures du concile de Nicée, aussi bien que leur distribution dans les documents qui nous les ont transmis, font voir les suffragants d'Antioche groupés en sept « éparchies » : Palestine (Césarée), Phénicie (Tyr), Coelésie (Antioche), Arabie (Boëra), Mésopotamie (Édesse), Cilicie (Tarse), Isaurie (Séleucie?). A l'époque où nous sommes arrivés, ces provinces sont au nombre de quinze.

La Palestine a compris tout d'abord le territoire strictement paléstinien; en 357-8, les pays situés au sud de l'Arnon et de la Mer Morte en furent détachés pour former une nouvelle province : la Palestine III^e ou Salutaire, dont le chef-lieu fut Pétra (2). Au début du v^e siècle, la *Notitia Dignitatum* et les documents ecclésiastiques nous montrent trois Palestines organisées : *Palestine I^e* (Césarée), *Palestine II^e* (Scythopolis), *Palestine III^e* (Pétra). L'évêque de Jérusalem jouissait de certains privilèges honorifiques. — A partir de 431, on verra la

(1) Cf. *Mélanges de la faculté orientale de Beyrouth*, IV, 1910, p. 218.

(2) Cf. mon article sur *Le christianisme dans le Sud-Paléstinien (Négeb)* dans la *Revue des sciences religieuses*, 1940, p. 235-237.

Palestine se détacher progressivement d'Antioche, puis former, avec ses trois provinces, un nouveau patriarcat, celui de Jérusalem (1).

La province d'Arabie ne subira guère de changements. Celle d'Isaurie, non plus. Par contre, à une époque difficile à préciser, — entre le concile de Constantinople (381) d'une part, la rédaction de la *Notitia Dignitatum* et le concile d'Éphèse, d'autre part, — la Cilicie fut divisée en deux, *Cilicie I^{re}* (Tarse) et *Cilicie II^e* (Anazarbe).

La division de la Phénicie en *Phénicie I^{re}* (Tyr) et *Phénicie II^e* ou *Libanaise* (Damas) remonte à la même époque.

La Coelésyrie et la Mésopotamie doivent nous retenir un moment : c'est à même leur territoire, théâtre d'opérations militaires et zones disputées, que vont être érigées les nouvelles circonscriptions ecclésiastiques du patriarcat et les diocèses de l'Est Syrien.

A Nicée, la Coelésyrie est représentée par vingt évêques; le siège de huit d'entre eux nous intéresse immédiatement : Hiéropolis, Germanicie, Samosate, Doliché, Zeugma, Néocésarée, Cyr, Gindar (2); — la Mésopotamie vient ensuite avec cinq évêques : Édesse, Nisibe, Resaina, Macédonopolis, l'évêque de Perse.

Au conciliabule des « eusébiens » à Philippopoli (automne 342 ou 343), aucun changement, le premier évêque nommé étant Eusèbe d'Antioche (Eus. Ant. provinciae Syriae Coelae). Mais voici que les signatures du concile semi-arien de Séleucie (359) font deviner un remaniement à peu près contemporain de celui que nous avons noté en Palestine l'année précédente. La liste d'Épiphanes (3) donne à cet endroit : Κόρινθος ἐπίσκοπος Δολίχης, Ἀγρούστος ἐπίσκοπος Εὐφάρας et, bientôt après, Ἀγρούτος ἐπίσκοπος Κύρου Εὐφρα<η>τίας. Le texte, ainsi qu'il arrive souvent dans les souscriptions de conciles, a besoin d'être amendé; cette fois, du moins, la correction est aisée : à la place d'Ἀγ. ἐπ. Εὐφάρας, on lira donc ** ἐπίσκοπος Ἀγρούστο[ς] εὐφρα<η>τίας <η>. C'est-à-dire qu'en 359, la province d'*Euphratésie* était créée aux dépens de la Coelésyrie; aux deux évêchés de Doliché et Cyr

(1) Le concile de Chalcédoine ne fera guère que sanctionner un état de choses créé vingt ans auparavant par Juvénal de Jérusalem (cf. mon étude sur *Les anciens évêchés de Palestine*, dans le *Mémorial Lagrange*, 1940, p. 217-227). Je ne m'occuperai plus de la Palestine que tout à fait incidemment; — je nomme *Chypre*, pour mémoire; d'ailleurs, l'île devint une autonomie ecclésiastique à partir de 431.

(2) Ces villes appartenaient jadis à la Commagène, annexée à la Syrie par Vespasien, et à la Cyrresthique.

(3) *Havres.*, LXXIII, 26. La formation de la nouvelle province était jusqu'à maintenant placée aux alentours de l'année 340, mise en relation avec les nombreux séjours de Constance à Hiéropolis, place d'arme où se concentraient les préparatifs des opérations contre la Perse (cf. HONIGMANN, art. *Syria* de la *Real-encyclopædie* [1932, 1698]). La correction proposée au texte d'Épiphanes permet de préciser davantage.

mentionnés à l'instant, les signatures du concile de 381 permettent d'ajouter ceux d'Hiéropolis, devenue métropole, de Samosate et de Perrhé.

Les signatures de 381 nous invitent à une autre constatation. A la suite de la paix de 363 et du recul de la frontière romaine, les limites et les circonscriptions ecclésiastiques de *Mésopotamie* se sont trouvées profondément modifiées : il n'y a plus d'évêque à Nisibe, plus d'évêque de Perse; le chef-lieu de la Mésopotamie est ramené à Amid (Diarbékyr); les suffragants en sont Constantine et Himéria.

Une nouvelle province apparaît en 381, l'*Osrhoène*, dont la métropole est Édesse, naguère mésopotamienne; ses suffragants sont Batnae et Carrhae (Harrân).

La Coelésyrie existe encore à cette date (1); ce qui en reste va être bientôt distribué en *Syrie I^{re}* (Antioche) et *Syrie II^e* (Apanée).

Le cadre administratif des circonscriptions ainsi établi, reprenons le fil des événements, la chronique des schismes intérieurs jusqu'à l'émiettement et la dislocation.

(1) La mention simultanée de ces quatre provinces (Euphratésie, Mésopotamie, Osrhoène, Coelésyrie) me paraît fournir un argument sérieux pour un nouvel examen de la liste de Véron. MOMMSEN la datait des environs de 297 (*Gesammelte Schriften*, V, 1903, p. 531-538); SCHWARZ et HANIGMANN la placent entre 328 et 337 (cf. *Byzantion*, 1937, p. 341). Or, à ces deux moments, ni l'Augustoeuphratésie, ni l'Osrhoène n'étaient provinces. Reste à expliquer le n° 7 du *Laureulus* : * Arabia. Augusta. Libanensis, ou à proposer sa disparition (cf. J. BURY, dans le *Journal of Roman Studies*, 1923, p. 129-149).

Études Palestiniennes et Orientales

ROBERT DEVRESSE

LE

PATRIARCAT D'ANTIOCHE

DEPUIS LA PAIX DE L'ÉGLISE
JUSQU'À LA CONQUÊTE ARABE

IMPRIMATUR :

Die 15^e Decembris 1944.

† Emmanuel card. SUHARD.

archiep. Parisiensis.

PARIS

LIBRAIRIE LECOFFRE

J. GABALDA et C^{ie}, Éditeurs

RUE BONAPARTE, 90

1945